

CANTE REHABILITATION

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DECHARGE DE MORAS (LA BREDE – 33)

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX DE DEPOLLUTION

PROPOSITION – DEVIS PROGRAMME- BORDEREAU DE PRIX



1- OBJET DE LA PROPOSITION

La proposition répond aux points techniques et réglementaires de l'arrêté préfectoral du 22/01/2014 qui demande :

- La réalisation de prestations techniques diverses
- La mise en place d'une assistance à maître d'ouvrage indépendante du prestataire
- Un suivi et contrôle environnemental et des travaux
- La remise de rapports (programme des travaux, compte rendu des travaux)
- Un suivi piézométrique et analytique des eaux souterraines et de surface

GEOPAL Ingénierie et Conseil réalisera l'assistance à maître d'ouvrage (AMO dans le document) en intégrant les données de suivi environnemental apportées par la société **SML Environnement**.

L'AMO a pour mission d'aider le maître d'ouvrage :

- à suivre le projet,
- à prendre de multiples décisions qui lui incombent durant son déroulement,
- à réceptionner l'ouvrage.

En principe, il n'intervient que pour suppléer l'absence de compétences techniques du maître d'ouvrage. *L'AMO à un rôle de conseil et de proposition vis à vis du maître d'ouvrage, à l'exclusion de toute fonction de représentation*: L'AMO ne prend pas de décision à la place du maître d'ouvrage. D'une manière générale, l'AMO est responsable devant son client, le maître d'ouvrage, sur l'aspect technique de la mission de la bonne avancée des études et de l'exécution des travaux, sur l'aspect administratif et juridique du respect des procédures, du suivi des procédures administratives.

2- CONTENU DES PRESTATIONS

Il est défini par le détail des articles 3, 4, 6, 7 et 8 de l'arrêté préfectoral et conformément aux conclusions de la réunion de travail du 6 Février 2014 entre le maître d'ouvrage **CANTE Réhabilitation, GEOPAL Ingénierie et Conseil et SML Environnement**.

ARTICLE 3.1

Préparation et fourniture d'une DICT auprès des gestionnaires et exploitants concernés : TIGF, EDF

Prestation réalisée par **CANTE REHABILITATION**

Contrôle et suivi de la réalisation de la barrière de confinement à l'avancement

Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

ARTICLE 3.2

Réalisation de mesures de perméabilité in situ de la couche compactée argileuse de

confinement à l'avancement du terrassement
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

Suivi topographique du terrassement à l'avancement
Prestation réalisée par **CABINET SANCHEZ géomètre**

Contrôle des épaisseurs des matériaux de recouvrement à l'avancement
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

ARTICLE 3.3

Contrôle et suivi de la réalisation de fossés étanches à l'avancement
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

ARTICLE 4

Elaboration et fourniture d'un programme définitif des travaux, vérification de la stabilité des talus
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

AMO en charge des travaux de dépollution
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

Suivi environnemental des travaux
Prestation réalisée par **SML Environnement.**

Elaboration et fourniture d'un rapport final des travaux effectués
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil** avec rapports **SML Environnement.**

ARTICLE 6.2

Réalisation de 2 campagnes de prélèvements et analyses sur les 7 ouvrages indiqués à l'article 6.1, avec les paramètres et méthodologies décrits à l'article 6.2.1. Durée 30 ans
Prestation réalisée par **SML Environnement.**

Suivi piézométrique et élaboration d'une carte piézométrique de chaque campagne (basses et hautes eaux) durée 30 ans
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

ARTICLE 6.3

Elaboration d'une convention d'accès et de réalisation des prélèvements sur les puits et forages publics et privés hors site
Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

PROPOSITION GEOPAL 14 GIR 17

ARTICLE 6.4

Rapports de suivi piézométrique (quantitatif et qualitatif) transmis le mois suivant la réalisation des prélèvements et mesures

Prestation réalisée par **SML Environnement** validée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

ARTICLE 6.5

Pour mémoire, demande de modification du programme analytique après 3 ans de suivi.

Prestation réalisée par **SML Environnement** validée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

ARTICLE 7

Réalisation de 2 campagnes de prélèvements et analyses sur le ruisseau du Brousteyrot, avec les paramètres et méthodologies décrits

Prestation réalisée par **SML Environnement**.

ARTICLE 8

Elaboration et fourniture d'un dossier de DUP avec le contenu décrit dans l'article.
Suivi de l'instruction et de la procédure

Prestation réalisée par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**

3- DEVIS PROGRAMME

Un bordereau de prix ci-joint chiffre toutes les prestations précédentes de **GEOPAL Ingénierie et Conseil** avec :

- Des interventions au forfait (réalisation d'une prestation unique)
- Des interventions à la vacation (prestations répétées dans le cadre du suivi du chantier)

Un estimatif sur l'année 2014 est fourni, incluant :

- Les prestations de démarrage du chantier de réhabilitation :

ARTICLE 4

Elaboration et fourniture d'un programme définitif des travaux, vérification de la stabilité des talus

ARTICLE 6.2

Suivi piézométrique et élaboration d'une carte piézométrique de chaque campagne (basses et hautes eaux 2014)

ARTICLE 6.3

Elaboration d'une convention d'accès et de réalisation des prélèvements sur les puits et forages publics et privés hors site. Inscription BSS des 4 piézomètres du site

- Les prestations estimées en vacations sur le chantier :

ARTICLE 3.1

Contrôle et suivi de la réalisation de la barrière de confinement à l'avancement

ARTICLE 3.2

Réalisation de mesures de perméabilité in situ de la couche compactée argileuse de confinement à l'avancement du terrassement

Contrôle des épaisseurs des matériaux de recouvrement à l'avancement

ARTICLE 3.3

Contrôle et suivi de la réalisation de fossés étanches à l'avancement

La facturation sera produite mensuellement, selon les conditions générales annexées en fonction des quantités réellement effectuées, chaque vacation/mesure donnant lieu à un document.

4- CONTRACTUALISATION DE LA MISSION

La mission sera engagée à réception du paraphe et de la signature du présent document par le maître d'ouvrage, **CANTE REHABILITATION**, un exemplaire daté étant retourné signé et paraphé par **GEOPAL Ingénierie et Conseil**.

5- CONFIDENTIALITE DE LA MISSION

GEOPAL Ingénierie et Conseil s'engage à respecter une stricte confidentialité sur la mission, les seuls destinataires des documents produits étant le maître d'ouvrage, et après approbation écrite de celui-ci, la DREAL Aquitaine en charge du suivi administratif des travaux.

Aucune information ne sera divulguée à un tiers.

Fait en 2 exemplaires à La Brède le 05/2014 dont 1 à nous retourner signé et paraphé pour acceptation.

Le Maître d'ouvrage

CANTE REHABILITATION

4, chemin de Ninon

33650 LA BRÈDE

SIRET 791 338 726 00015

N° Intracommunautaire FR 69 791338726

L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage


GEOPAL

61 bis, avenue de Bissérié
33260 LA TESTE

Tél : 05 57 15 28 21 - Fax : 05 57 15 28 33
N° Siret 402 360 374 00035 - Code APE 742C